

## ***Information – Manifestation spontanée d'intérêt pour une occupation du domaine privé***

**Objet :** La commune de Vauvert a été destinataire d'une manifestation spontanée d'intérêt pour une autorisation d'occupation de deux parcelles de son domaine privé pour de l'éco-pâturage : les parcelles cadastrées section BO n°107 et 108 anciennement destinée à la collecte et stockage de déchets non dangereux dont les ordures ménagères ainsi qu'à la décharge et au stockage de matériaux de construction, sises lieux dits Valat de Treilles et Puech de Pattus et Caramel, en vue de la pâture de brebis ou de chèvres, éventuellement associées à des ânes, poneys, lamas ou alpagas, dans le cadre d'activité d'élevage professionnel agricole en éco-pâturage.

La parcelle BO 107 d'une surface de 3 360 m<sup>2</sup> et la parcelle BO 108 d'une surface de 34 494 m<sup>2</sup> situées en zone naturelle feront l'objet d'un prêt à usage tel que défini par l'article 1 875 du Code Civil en contrepartie de l'entretien du bien par les bêtes dans le cadre de la prévention des risques incendie sur site : obligation de débroussaillage et faucardage.

### **Conditions d'expression de manifestations d'intérêt concurrentes :**

Conformément à la circulaire ministérielle du 29 janvier 2019 n°12868 relative à l'application des principes d'impartialité, de transparence et d'égalité de traitement à la gestion du domaine privé des personnes publiques, il est possible de manifester un intérêt concurrent en adressant à la commune un courrier détaillé de présentation du candidat et de son projet.

Les plis devront être parvenus en mairie avant la date limite fixée ci-dessous, à l'adresse suivante : Commune de Vauvert - M. le maire - Hôtel de Ville - 2 place de la libération et du 8 mai 1945 - 30600 Vauvert, le cachet d'enregistrement par le service Courrier, le jour ouvré suivant la réception, faisant foi.

**Date limite de réception des manifestations d'intérêt :** vendredi 16 septembre 2022.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :** Commune de Vauvert. *Correspondant :* Mme Sylvie Haro, direction Juridique, courriel : juridique@vauvert.com, tél. : 04-66-73-10-93.

**Date d'envoi du présent avis :** 7 septembre 2022.